



COMMUNE D'AURIBEAU-SUR-SIAGNE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INONDATION

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Philippe PIRAUX

PLAN DE ZONAGE


ECHELLE : 1/2500

PRESCRIPTION D'UN PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES (PER) le 17 octobre 1994
VALANT PPR conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995 :
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 mai 2004
ENQUETE DU 10 mai 2004 AU 09 juin 2004
APPROBATION DU PPR : 4 NOV. 2004

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT
SERVICE AMENAGEMENT URBANISME OPERATIONNEL

LÉGENDE

Axe des vallons



VOIR PLAN DE DETAIL 2B

VOIR PLAN DE DETAIL 2B